

Emploi : comment le mettre au "PLIE"

Depuis la création de ce dispositif dédié au retour à l'emploi, 500 personnes ont repris le chemin du travail

■ **Jean-Christophe Barousseau, vous êtes directeur de l'association Emergence (S) qui anime le PLIE Marseille Provence Centre. Qu'est-ce qu'un PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ?**

Il s'adresse à toutes les personnes de premier niveau de qualification inférieur au bac, désireuse de travailler ou retravailler, affirmant leur volonté de s'impliquer et d'être accompagnées pour accéder à l'emploi malgré des difficultés sociales et professionnelles. Chez nous, les adhérents ont généralement plus de 26 ans et ont rarement un diplôme ou une qualification de niveau V (CAP). D'où l'importance de soigner l'accompagnement.

■ **Comment fonctionne le dispositif d'accompagnement ?**

Nos principaux prescripteurs sont Pôle Emploi et les opérateurs du dispositif RSA. Mais nous avons aussi des particuliers qui viennent individuellement à notre antenne de la rue de la République à Marseille. Chaque adhérent bénéficie d'un diagnostic socio-professionnel qui valide sa capacité de mobilisation dans la construction d'un parcours vers l'emploi, et la pertinence du PLIE. Durant un an en moyenne, l'accompagnateur/trice construit ensuite avec l'adhérent un parcours adapté en mobilisant des actions d'orientation, d'évaluation, de formation, d'acquisition d'expérience professionnelle et de prospection d'emploi durable.

■ **Les parcours sont-ils différents ?**

L'accompagnement est personnalisé. Pour quelqu'un qui a déjà travaillé et veut retrouver un poste dans la même filière, on s'assure principalement qu'il en a toujours la capacité. Pour une personne qui a peu ou pas travaillé et se trouve dans l'urgence d'avoir un salaire, on tient compte de ses contingences et compétences personnelles. Des phases courtes de formation ou de remise à niveau sont parfois nécessaires. C'est la garantie d'une



Le PLIE Marseille Provence Centre fête les cinq ans de sa certification Afnor.

/PHOTO DR

meilleure insertion.

■ **Qui sont vos interlocuteurs du retour à l'emploi ?**

Nous avons notre propre réseau, notamment 350 entreprises partenaires qui consacrent du temps bénévolement, par exemple en animant des simulations d'entretien d'embauche. Nous comptons ainsi 150 parrainages par an. Il y a aussi les entreprises qui recrutent, souvent des TPE/PME, pour qui nous effectuons un travail de DRH car elles n'ont pas toujours les ressources internes pour le faire. Nous leur présentons des CV ciblés et les accompagnons notamment pour les contrats aidés. Enfin, nous valorisons les entreprises engagées dans le label *Empl'itude*.

■ **Quels sont les métiers concernés ?**

Nous avons une dizaine de filières d'expertise, pour des postes de main-d'œuvre, comme la propreté, les services à la personne, l'action sociale, la santé, le transport et la logistique, le BTP, la sécurité, le commerce et la grande distribution, l'hôtellerie-restauration.

■ **En quoi consiste votre certification Afnor ?**

Le PLIE Marseille Provence Centre est le 1^{er} PLIE en France, et seul à ce jour, à être certifié "*Engagement de service*" selon un référentiel construit avec l'Afnor et qui en est sa propriété. Nous fêtons les cinq ans de reconduction de notre certification.

Cela récompense l'amélioration constante de nos services. Pour les adhérents, c'est la formalisation d'un engagement mutuel et plus d'efficacité dans leur retour à l'emploi, en les mettant au centre de notre approche. Pour les techniciens du PLIE, c'est une structuration dans le travail et une source d'amélioration continue basée sur l'écoute des adhérents. Enfin pour les financeurs, c'est un gage de qualité et de la bonne utilisation de l'argent public. Chaque année, 500 personnes sortent positivement de notre PLIE.

Entretien réalisé par Sam Català

PLIE Marseille Provence Centre, 5 rue de la République, Marseille (2^e).

☎ 04 96 11 64 80. Accueil du public le matin. plie-mpmcentre.org